



BAROMÈTRE UNÉDIC

QUELLES CONCESSIONS POUR RETROUVER UN EMPLOI ?

Juin 2026

Salaire, temps partiel, temps de trajet... Contrairement à une perception partagée par près de 6 Français sur 10, nombre de demandeurs d'emploi sont prêts à faire des concessions dans leur recherche d'emploi. Panorama des compromis acceptés ou rejetés par les personnes interrogées dans le cadre du Baromètre Unédic.

Aux yeux d'une majorité de Français, l'intransigeance des demandeurs d'emploi explique leurs difficultés à retrouver un emploi. Les résultats du Baromètre de la perception du chômage et de l'emploi¹, publié depuis 2020 et réalisé avec le cabinet Elabe, sont constants : 59 % se disent « plutôt » ou « tout à fait » d'accord avec la formule « Les chômeurs ont des difficultés à trouver du travail car ils ne font pas de concession dans leur recherche d'emploi ». Les demandeurs d'emploi, eux, rejettent pour la plupart cette lecture : 7 sur 10 ne sont pas d'accord, dont un tiers « pas du tout ».

Le volet 7 du Baromètre Unédic, paru en décembre 2025, a mis en lumière la multitude de freins susceptibles d'entraver le retour à l'emploi des chômeurs². Cette publication vise à approfondir la question des concessions auxquelles les demandeurs d'emploi sont prêts à consentir pour retrouver un emploi. Qu'il s'agisse de compromis en termes de rémunération, de type de contrat, de temps de travail, de durée de trajet ou même de mobilité géographique, ce panorama permet de remettre en contexte l'idée répandue selon laquelle les chômeurs refuseraient d'ajuster leurs attentes pour retrouver un travail.

¹ Unédic, « Baromètre Unédic - Volet 7 : quel regard les Français portent-ils sur l'emploi et le chômage ? », décembre 2025

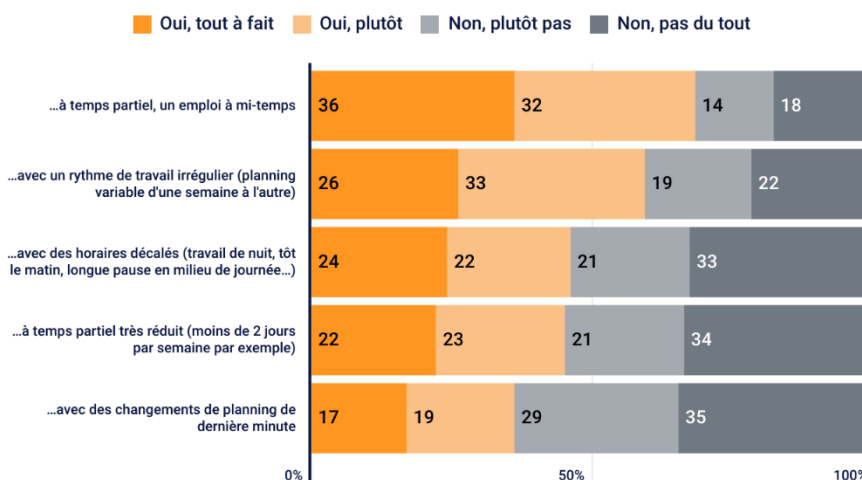
² Unédic, « Baromètre Unédic : Les perceptions sur les leviers et les freins à l'emploi », décembre 2025 et Unédic, « Baromètre Unédic : Quand les freins à l'emploi s'accumulent », mars 2026

Temps de travail, type de contrats, qualifications : les demandeurs d'emploi sont une majorité à se dire prêts à des concessions

Près de 9 demandeurs d'emploi sur 10 sont prêts à faire au moins une concession sur le temps de travail ou sur l'organisation du travail³. Pour autant, toutes les concessions ne sont pas envisagées de la même manière par toutes les personnes interrogées (*Graphique 1*). Un emploi à temps partiel serait accepté par 68 % des personnes interrogées. Près de 6 sur 10 (59 %) consentiraient à un rythme de travail irrégulier. Un peu moins de la moitié accepteraient des horaires décalés (46 %) ou un temps partiel très réduit (45 %). Les changements de planning de dernière minute paraissent plus difficiles à accepter, avec 36 % de « oui » parmi les demandeurs d'emploi.

GRAPHIQUE 1 – CONCESSIONS SUR LE TEMPS DE TRAVAIL ET SON ORGANISATION

Question posée : Aujourd'hui, seriez-vous prêt à accepter un emploi... ?



A noter : 94% des demandeurs d'emploi âgés de moins de 30 ans seraient prêts à accepter un emploi avec au moins une de ces conditions (vs 88% sur l'ensemble des demandeurs d'emploi).

Base : En % - ensemble des demandeurs d'emploi

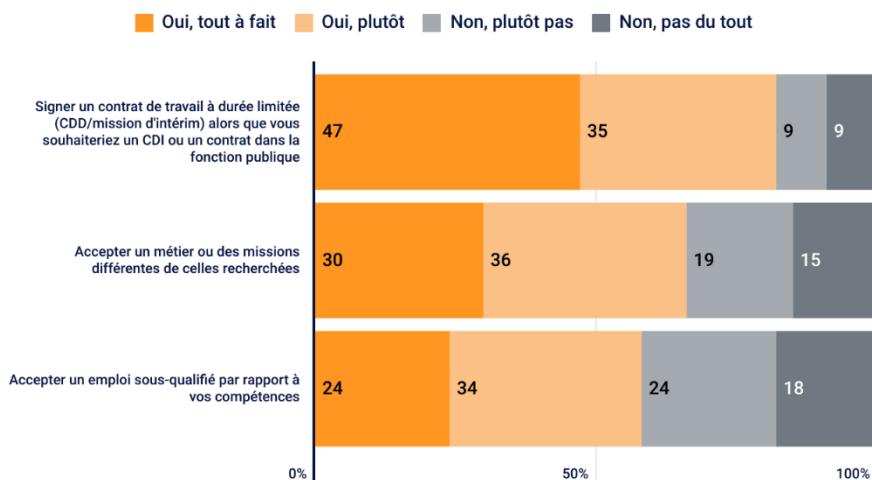
Source : Baromètre Unédic de la perception du chômage et de l'emploi, volet 7

Les demandeurs d'emploi sont aussi nombreux à envisager des concessions sur le type de contrat de travail, sur les missions exercées et sur le niveau de qualification de l'emploi ciblé (*Graphique 2*). La perspective d'un contrat à durée limitée est acceptée par 82 % des demandeurs d'emploi (dont 47 % « tout à fait »). Les deux tiers (66 %) ne refuseraient pas d'exercer un métier différent et 58 % se disent prêts à prendre un emploi sous-qualifié en regard de leurs compétences. Sur ces trois points, la proportion de refus catégoriques « non, pas du tout » est au maximum de 18 %.

³ Voir [Unédic, décembre 2025, *ibid.*](#)

GRAPHIQUE 2 – CONCESSIONS SUR LE TYPE DE CONTRAT, LES MISSIONS ET LES QUALIFICATIONS

Question posée : Aujourd'hui, pour retrouver un emploi, seriez-vous prêt à... ?



A noter : 55% des demandeurs d'emploi âgés de moins de 30 ans se disent « tout à fait » prêts à signer un contrat à durée limitée, et 68% d'entre eux sont prêts à accepter un emploi sous-qualifié (dont 30% tout à fait).

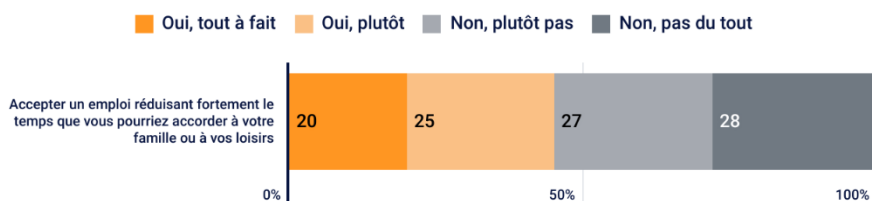
Base : En % - ensemble des demandeurs d'emploi

Source : Baromètre Unédic de la perception du chômage et de l'emploi, volet 7

Une concession paraît plus difficile à faire pour les demandeurs d'emploi : accepter un emploi réduisant fortement le temps qu'ils pourraient accorder à leur famille ou à leurs loisirs. Plus de la moitié (55 %) répondent « non, plutôt pas » ou « non, pas du tout » (*Graphique 3*). Ce refus est plus particulièrement prononcé pour les femmes (61 %) que pour les hommes (49 %), reflétant sans doute en partie l'inégale répartition du temps domestique et parental entre hommes et femmes⁴. La proportion de « non » s'établit à 64 % pour les demandeurs d'emploi vivant avec des enfants (65 % pour les personnes seules avec enfants, dont 40 % « pas du tout ») et à 68 % pour les personnes âgées de 30 à 39 ans (l'âge du premier enfant s'établissait à 29,1 ans en 2023⁵).

GRAPHIQUE 3 – CONCESSION SUR LE TEMPS FAMILIAL ET LE TEMPS DE LOISIR

Question posée : Aujourd'hui, pour retrouver un emploi, seriez-vous prêt à... ?



Base : En % - ensemble des demandeurs d'emploi

Source : Baromètre Unédic de la perception du chômage et de l'emploi, volet 7

⁴ Insee, « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? », octobre 2015

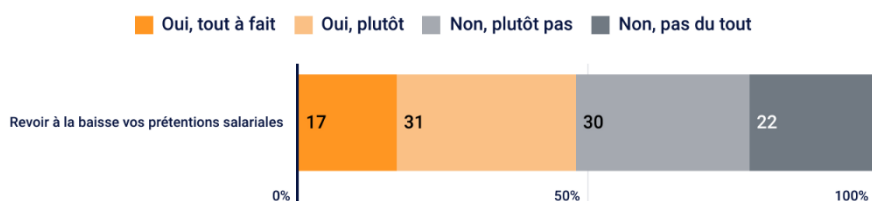
⁵ Insee, « Un premier enfant à 29,1 ans en 2023 : un âge qui continue d'augmenter », juillet 2025

Sur la rémunération, des concessions difficiles à accepter mais qui peuvent être importantes

Environ la moitié des demandeurs d'emploi (48 %, dont 17 % « tout à fait ») se disent prêts à revoir à la baisse leurs prétentions salariales (*Graphique 4*). Cette proportion est plus élevée chez les cadres (59 %, dont 22 % « tout à fait ») que chez les ouvriers (36 %, dont 12 % « tout à fait »). Ces disparités sont à mettre en regard des différences de salaires moyens entre ces deux catégories : un peu plus de 4600 euros mensuels net pour les cadres, contre environ 2000 euros pour les ouvriers en 2024 ; le salaire médian se situant à 2180 euros⁶. À noter : seuls 22 % des demandeurs d'emploi interrogés déclarent n'être « pas du tout » disposés à des concessions salariales.

GRAPHIQUE 4 – CONCESSIONS SUR LES PRÉTENTIONS SALARIALES

Question posée : Aujourd'hui, pour retrouver un emploi, seriez-vous prêt à... ?



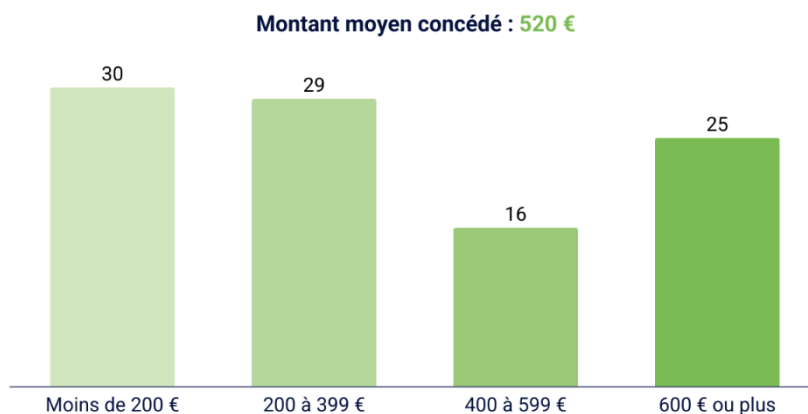
Base : En % - ensemble des demandeurs d'emploi

Source : Baromètre Unédic de la perception du chômage et de l'emploi, volet 7

Parmi les demandeurs d'emploi qui déclarent être prêts à revoir à la baisse leurs prétentions salariales, les montants envisagés peuvent être importants. En moyenne, ils consentent à une baisse de 520 euros par mois par rapport à leur emploi précédent (*Graphique 5*). Cette valeur moyenne cache des différences : ainsi, les cadres sont prêts à accepter en moyenne une baisse de 679 euros, contre 428 euros pour les ouvriers.

GRAPHIQUE 5 – MONTANT DES CONCESSIONS ENVISAGÉES, MOYENNE ET DISTRIBUTION

Question posée : Vous avez déclaré que vous seriez prêt à revoir à la baisse vos prétentions salariales. De combien ? (€ de moins par mois que votre emploi précédent)



Base : En % - ensemble des demandeurs d'emploi qui seraient prêts à revoir à la baisse leurs prétentions salariales pour retrouver un emploi

Source : Baromètre Unédic de la perception du chômage et de l'emploi, volet 7

⁶ Insee, « L'essentiel sur... les salaires », janvier 2026

Le temps de trajet, une contrainte perçue différemment hors de l'agglomération parisienne

Les demandeurs d'emploi sollicités dans le cadre du Baromètre Unédic ont également été interrogés sur le sujet du temps de trajet. Deux questions leur ont été posées : combien mettaient-ils de temps pour se rendre au travail (aller simple) dans leur emploi précédent ? Et quelle est la durée maximale de trajet (aller simple) qu'ils seraient prêts à accepter pour un emploi ? En comparant ces deux durées, il apparaît que plus de 6 demandeurs d'emploi sur 10 sont prêts à accepter des trajets plus longs pour reprendre un emploi (*Graphique 6*). En moyenne, cette concession est de 23 minutes supplémentaires pour un aller.

GRAPHIQUE 6 – CONCESSION SUR LE TEMPS DE TRAJET

Questions posées : Dans votre précédent emploi, combien de temps mettez-vous en moyenne pour aller travailler (pour un trajet, aller simple) ? / Quelle est la durée maximale de trajet (aller simple) que vous seriez prêt(e) à accepter pour un emploi ?



Base : En % - ensemble des demandeurs d'emploi

Source : Baromètre Unédic de la perception du chômage et de l'emploi, volet 7

Ces valeurs moyennes sont à considérer en regard des disparités géographiques concernant les durées de trajets. Les durées rapportées par l'ensemble des personnes interrogées dans le cadre du Baromètre Unédic (et non les seuls demandeurs d'emploi) pour leurs emplois actuels ou passés sont notablement plus importantes dans l'agglomération parisienne : 34 minutes en moyenne, contre une vingtaine de minutes ailleurs. Pour trouver un emploi, les demandeurs d'emploi de l'agglomération parisienne qui accepteraient d'effectuer des temps de trajet plus longs sont prêts à ajouter 28 minutes pour un aller simple (5 minutes de plus que la concession moyenne). La durée maximale de trajet acceptable est en moyenne de 57 minutes, contre 41 minutes pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Le déménagement est inenvisageable pour une majorité de demandeurs d'emploi, mais...

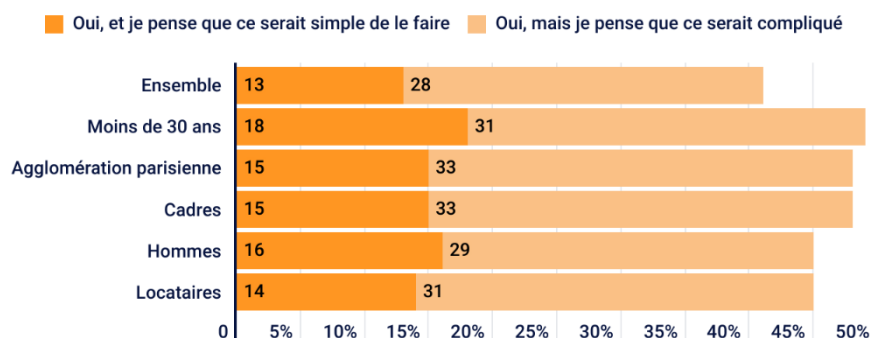
Une majorité de demandeurs d'emploi (59 %) considère impossible de déménager dans une autre région pour trouver un emploi. Les 60 ans et plus y sont particulièrement réfractaires, ainsi que les propriétaires de leur logement, les personnes en couple, les parents et les femmes. Questionnés sur ce refus, les demandeurs d'emploi citent toute une série de facteurs, avec en tête le souhait de ne pas s'éloigner de ses proches, les frais liés à un déménagement et l'attachement à sa région⁷.

Parmi les 41% de demandeurs d'emploi qui se déclarent prêts à changer de région pour trouver un emploi, on relève que certaines populations envisagent plus facilement un déménagement : les jeunes de moins de 30 ans, les habitants de l'agglomération parisienne, les cadres, les hommes et les locataires (*Graphique 7*).

⁷ Voir [Unédic, décembre 2025, *ibid.*](#)

GRAPHIQUE 7 – LES DEMANDEURS D'EMPLOI QUI SE DISENT PRÊTS À DÉMÉNAGER

Questions posées : Seriez-vous prêt à déménager dans une autre région pour trouver un emploi ?



Base : En % - ensemble des demandeurs d'emploi

Source : Baromètre Unédic de la perception du chômage et de l'emploi, volet 7



QUELLES CONCESSIONS POUR RETROUVER UN EMPLOI ?

Juin 2026

Adrien Gaboulaud

Unédic

4, rue Traversière 75012 Paris

T. +33 1 44 87 64 00

unedic.org

